



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2016 à 19 H 00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Mr REMONDIN ayant donné pouvoir à Mr PAGES
- Mr HARDY ayant donné pouvoir à Mr HUET
- Mr GERMAIN, absent excusé

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Refacturation du ramassage des ordures ménagères aux locataires des logements appartenant à la Commune

Afin de sensibiliser tous les locataires, les inciter à minimiser le volume des déchets et trier mieux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place la refacturation des coûts du ramassage et traitement des ordures ménagères pour chaque logement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2/ Tarifications des concessions du cimetière

Actuellement le prix des concessions du cimetière sont les suivants :

- durée de 30 ans : 76,23 €
- durée de 50 ans : 152,54 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter de nouveaux tarifs comme suit :

- durée de 30 ans : 100,00 €
- durée de 50 ans : 200,00 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



Monsieur le Maire propose également au Conseil Municipal de mettre en place des tarifs pour le Columbarium.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- pour 30 ans : 100,00 €
- pour 50 ans : 200,00 €

Il propose de modifier le règlement intérieur actuel du cimetière et de créer un règlement pour le Columbarium. La Commission ad-hoc travaillera ce sujet et rendra ces conclusions début octobre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Point sur le Syndicat de Musique

Nous avons reçu le 31 mai un courrier émanant du Syndicat de Musique des Deux Vallées nous informant de la volonté de la Commune d'Oncy sur Ecole de se retirer de ce syndicat. Lors du dernier comité syndical, un avis défavorable a été rendu par les membres (14 Contre, 7 Pour et 1 Nul) suite à cette demande.

Il est demandé à chaque Commune membre de se prononcer sur cet avis.

Après réflexion, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande de la Commune d'Oncy sur Ecole.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Convention avec la Commune de Gironville sur Essonne

La Commune de Gironville nous a proposé une mise en commun des agents du service de police municipale et de leurs équipements. Après réflexions, considérant que les forces de Gendarmerie sont situées à Milly la Forêt, considérant l'opération voisins vigilants, considérant l'aspect financier, même si cette prestation est gratuite pour l'instant, le Conseil Municipal ne retient pas cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour informer la Commune de Gironville.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



5) Convention avec la Commune de Milly la Forêt

La Commune de Milly la Forêt nous propose de mutualiser nos achats de contrats d'assurance.

Ils nous suggèrent que nous adhérions, ainsi que les autres communes de notre intercommunalité, à ce groupement de commande afin de diminuer les coûts de nos contrats.

Après réflexion, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au groupement de commandes sous condition que la cotisation actuelle n'augmente pas pour notre Commune.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6) Questions diverses

6.1 – Essonne Numérique

Monsieur le Maire donne des éléments d'information sur l'avancement du dossier concernant l'arrivée de la fibre optique dans le sud essonne. Le syndicat mixte ouvert qui gèrera ce déploiement n'est pas encore créé, car toutes les intercommunalités membres n'ont pas encore pris la compétence numérique dans leurs statuts. Durant l'été, les problématiques administratives devraient être levées, et par conséquent ce syndicat pourrait être créé. A la suite de cette création, un appel d'offre de type Délégation de Service Public pourrait être lancé. Durant l'année 2017, les travaux pourraient commencer.

6.2 – Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aura un recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017.

La sélection des candidats pour le poste d'agent recenseur a eu lieu et la personne retenue est Madame MATHIEU Isabelle. Un arrêté a été fait officialisant cette nomination.

Pour rappel, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans.



6.3 – Dossier SNCF

La gestion des eaux de ruissellement pour notre Commune est d'une importance notoire et beaucoup de travaux ont été réalisés depuis de longues années pour protéger le bas du village des fortes pluies. D'ailleurs, ces derniers ont fait leur preuve récemment, lors des évènements climatiques extra-ordinaires, en retenant des volumes d'eaux non négligeables. La fin de ces travaux sera effective lorsque nous pourrons passer des tuyaux sous la voie ferrée pour rejeter dans l'exutoire final.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la SNCF a enfin répondu à notre demande, après l'envoi d'un dossier très technique et nous propose d'étudier ce dossier et de suivre les travaux lorsqu'ils auront lieu.

Le montant demandé est de 13800 € HT, actuellement non budgétisé, mais au vu de l'importance de ce dossier, il devient le sujet prioritaire et un arbitrage budgétaire devra être réalisé.

6.4 – Travaux rue de la Vallée « Pose de Bordures »

Dans le cadre du Plan de relance départemental de 2015, nous avons déposé un dossier de demande de subvention. Notre dossier a été retenu, et nos Conseillers Départementaux nous ont informé de la récente validation. Les travaux pourront avoir lieu prochainement et ainsi mieux canaliser les eaux de ruissellement rue de la vallée et ne plus dégrader cette voie.

6.5 – Point sur le PLU

La commission POS/PLU s'est réunie dernièrement. Le diagnostic a été présenté aux élus et personnes publiques associées. La prochaine étape sera l'élaboration du projet d'aménagement de développement durable.

6.6 – Point sur les inondations

Lors de cet épisode climatique assez exceptionnel, des décisions ont été prises afin de garantir un maximum de sécurité pour les habitants de Prunay. Bien que protégés d'une crue de l'Essonne par la voie ferrée, qui faisait office de digue, le Préfet a demandé d'évacuer les maisons repérées sur le PPRI (Plan de Protection des Risque d'Inondation). D'autre part, dans un souci de prévention, Monsieur le Maire a demandé l'évacuation de 12 habitations situées rue de Courcelles (non protégées par la voie ferrée) car le niveau d'eau était inhabituellement haut, et les services de l'état annonçaient une crue importante.



Ce sont donc quelques familles qui ont logé une nuit en dehors de leur domicile, afin de minimiser les risques.

En parallèle, et dans un souci d'anticipation, nous avons acheté des bouteilles d'eau en prévision d'une éventuelle pénurie ou d'eau impropre à la consommation. Cette précaution fut heureusement inutile.

6.7 – Entrée Sud de Prunay

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré les services techniques départementaux qui lui ont présenté une ébauche d'étude de gestion de la circulation face à la zone artisanale, demandée l'année dernière.

Cette étude prévoit des installations qui devraient permettre de gérer mieux les entrées des deux sites mais surtout de faire ralentir les véhicules dans les deux sens et ainsi sécuriser cet axe assez structurant. Ces travaux pourraient être réalisés au cours de l'année 2017.

6.8 – Agenda

Le « Prunaysien » sera distribué début juillet

Le feu d'artifice aura lieu le 14 juillet à Buno Bonnevaux

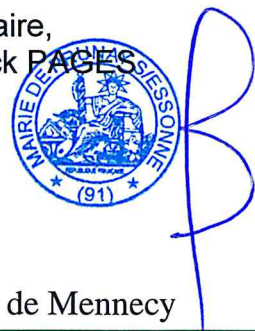
Le Ball Trap aura lieu les 27 et 28 Août

6.9 – Scolaire

Madame GOUBERT informe le Conseil Municipal qu'elle a participé au Conseil d'Ecole qui a eu lieu le 16 juin. Celle-ci nous informe que certains parents se sont plaints d'agissements du personnel qui assure l'encadrement des enfants dans le car. Il s'avère qu'en réalité, certains enfants étant assez turbulents, l'agent a employé des mots inadéquats en face d'enfants. Cette dernière s'est excusée auprès des familles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 20.

Le Maire,
Patrick PAGES



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey